

Etaient présents ou représentés:

Collège régional : Rolande SASSANO, Emile FRANCO, Marc CARBALLIDO.

Collège départemental : Augustin BONREPAUX, Bernard PIQUEMAL, André ROUCH.

Collège communal : André PUJOL, Michel LEBON, Robert SOUBIE, Georges GARRIE, Patrice RIEU, Antoine GARCIA, Gilles ESCANDES, Henri ANDRIEU, Daniel ARTAUD, Robert BAURES, Béatrice CROS, René LESTEL, André ZONCH, Pierre FORTIER, Patrick MORVAN, Alain GALY, Jean Pierre VILLENEUVE, Michel CAUJOLLE, Jean Marc BAZY, Monique CHARLES, Jacques DUPUY, Violaine RICHL, Pierre EYCHENNE, Edouard BAREILLE, Julien SOUQUET, Jean Claude DEGA, François ROUSSEL, Simon BAVARD, François MOREAU, Monique BOUTONNIER, Roger LAFFORGUE, Nathalie MOLINIER, Jean Jacques MARFAING, Claude TERON, Bernard DEFFARGES, Yvette DEBRUILLE, Didier PIQUEMAL, Jean BOUSSION, Evelyne GOURONG, Raymond BERDOU, Philippe RIEU, Léon LOUBET, Ginette DEGEILH, Roger SICRE, Denis BELARD, Yvon PIQUEMAL, Raymond COUMES, Yvan GROS, Ginette BUSCA, Claude PUJOL, Georges CECCONI, Yvette DELCLAUX, Jacques BERTRAND, Vincent ROZES, Yvon LASSALLE, Anne Marie VIOLE, Serge LANTA PERELLO, Bernard FRAISSE, Alain CAUJOLLE, Richard DANIS, Pierre FAUROUX, Yves CARMOUZE, Jean ROQUES, Jean LAFFONT, Jean Claude BAREILLE, Robert MOUREAU, Gérard PIQUEMAL, Roger BUSCA, Adrien PEYTOU, Daniel PASCAL, Marcel BERGAY.

Collège des Etablissements Publics : Maurice JAMMY, Philippe LETURCO, Cédric COUZINET, Jean Luc MIROUZE, Guy FREBY.

Excusés ou absents :

Collège régional : Paul Louis MAURAT, Josée SOUQUE, Martin MALVY.

Collège départemental : Henri NAYROU, Alain DURAN, Pierre AURIAC MEILLEUR.

Collège communal : André VIDAL, Denis PUECH, Christian GABET, Raymond JUNCA, Fernand DE MACEDO, Roger PALOS, Sylvie PREVOST GROSCHULSKI, Alain TALARMIN, Annie ALZIEU, Philippe BURGUIERES, Arlette NOUGAROL, Jean PAULIN, Claude AYNIE, Robert ZONCH, Robert FABRA, Serge DUFFOUR, Didier NAUDIN, Alex MIROUZE, Georges MAURY, Antoine VILLENEUVE, Joseph PUIGMAL, Jean PERREU, Maurice CARBONNE, Alain BOURGEON, Bernard SOUM, Joseph COUTENCEAU, Marcel ROUZEAUD, Jean Louis EYCHENNE, Alain BARI, Olivier WILHELM, Manuel BENEDET, Régis ESPES, Jean Louis BOULET, Alain MONTARIOL, Jean DUCROS, Emile DOUMENC, Georges ROUZAUD, Alain LEVI, Georges AMARDEILH, Philippe ESCAICH, Jean Paul CLAUSTRE, Yves BARRIERE, Robert BEGOUEN, Louis CAMEL, Roger RAVAILLE, Gabriel SOULA, Frédéric CASTERAS, Sophia GREGORIOU, Alain VAYSSETTE, Mireille SIMON EYCHENIE, Pierre SOULA, Bernard GONDRAN, Martine RAUFAST, Jean ROUAIX, Claude CRESPO, Gérard CAMBUS, Roger PORTET, Gérald ROVIRA, Robert SABLAYROLLES, Alain ESTAQUE, Etienne DEDIEU, Marcel FERRUCCI, Simone ROUX, Jean François TEYCHENNE, Anicet COUMES, Francis JOFFRE, Patrick CHAMOLEY, Madeleine SOUQUET, Firmin HACHAGUER, Eric VERGE, Sébastien ROBERT, Roger GASTON, Serge ARAGON, Laurent CASTET.

Collège des Etablissements Publics : Michel ROQUES, Didier LEMASSON, Josiane GOUZE FAURE, Joseph CALVI, André PECHIN.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR s'est réuni le mercredi 19 décembre 2007 à Cadarcet. Gérard PIQUEMAL est désigné secrétaire de séance.

Le Comité Syndical procède à l'examen des points portés à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte-rendu de la précédente réunion, le 26 octobre à Sainte Croix Volvestre est approuvé à l'unanimité.

REALISATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE CHARTE : CALENDRIER ET MODALITES

Le Président présente les détails du déroulement de l'Enquête Publique sur le projet de Charte. L'ensemble des communes a reçu fin novembre, du Président du Conseil Régional, le projet de Charte à soumettre à Enquête Publique et le registre d'enquête. L'Enquête se déroulera dans l'ensemble des 145 communes du périmètre d'étude du 21 décembre au 1er février. La commission d'Enquête est composée de trois commissaires enquêteurs ; des permanences seront tenues dans 27 communes, pendant toute la durée de l'Enquête.

Le choix des communes où auront lieu les permanences a été réalisé en accord avec les commissaires enquêteurs et équivaut à une moyenne de deux à trois communes par vallée ou communauté de communes. Des avis de publicité seront diffusés dans les supports locaux : la Dépêche, la Gazette Ariégeoise, le Journal de l'Ariège....

Au terme de l'Enquête, les commissaires enquêteurs rendront leurs conclusions dans un délai d'un mois.

Les observations formulées devront être prises en compte afin de rédiger le projet de Charte définitif du Parc qui sera soumis à l'approbation des communes après les élections municipales et cantonales de ce printemps.

Sophie SEJALON présente une vidéo projection complétant les propos du Président. Elle insiste notamment sur la durée de l'Enquête - celle-ci durera un mois et demi soit plus que le minimum requis pour ce genre de procédure -. Le Président insiste également sur la prise en compte d'une période de congés, plus propice pour recueillir les observations des résidents secondaires, plus nombreux à cette période.

La présentation n'appelle pas de remarque particulière ; le Président signale qu'un compte rendu de l'Enquête Publique sera réalisé lors de la prochaine réunion du Comité Syndical, début février.

PROGRAMMATION 2008 ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Président présente les orientations budgétaires 2008. Ainsi que convenu et annoncé lors des précédentes réunions, les propositions budgétaires sont fondées sur une stabilité des niveaux de cotisations statutaires. Les dépenses évoluent peu dans leur structure ; il faut notamment prendre en compte la réalisation de documents et d'actions de communication accompagnant l'approbation de la Charte et le développement du programme d'actions de préfiguration du Parc.

L'ensemble des charges couvre le fonctionnement et l'activité de la structure (charges de gestion courante, charges de personnel, etc.), et vise essentiellement à la finalisation de la Charte, au suivi des délibérations des collectivités, à la préparation de la mise en place du Syndicat Mixte de Gestion et aux actions de préfiguration.

L'année 2008 doit notamment permettre de prendre en compte la recomposition des instances du Syndicat suite aux élections de mars, ainsi que l'organisation et le suivi de la phase de délibération des collectivités. La réalisation de supports de communication (documents présentant l'Essentiel de la Charte, plaquettes, voyage d'études, actualisation du site internet...) est notamment nécessaire pour accompagner ces deux étapes importantes. Par ailleurs, il convient de prendre en compte l'extension de l'équipe technique pour répondre aux besoins de secrétariat, en application de la délibération du Comité Syndical réuni dernièrement à Sainte Croix Volvestre.

La section d'investissement est destinée à poursuivre l'équipement du Syndicat Mixte en matériels (informatique, mobilier, logiciels ...) et à permettre l'acquisition de données (données informatiques, photographies). Des financements seront sollicités auprès des partenaires. Elle intègre également la part d'investissement liée à certains programmes d'action (ex : réalisation des malles découvertes, liées à la qualification environnementale de Gîtes et Chambres d'Hôtes...).

Au moyen d'une vidéo projection, Matthieu CRUEGE présente le programme d'actions prévisionnel du Syndicat Mixte de préfiguration sur l'année 2008. Il porte sur :

- la finalisation de la rédaction de la Charte et le suivi de son approbation,
- la communication autour du projet,
- la conduite d'actions de préfiguration.

Les actions de préfiguration viendront illustrer et matérialiser l'action future du Parc. Elles donneront lieu à des financements spécifiques, négociés avec nos différents partenaires. Les principales actions prévues sont :

- Mise en place et animation du Fonds d'Aide à la Restauration du Petit Patrimoine Non Protégé,
- Qualification environnementale d'hébergements touristiques,
- Mise en place du label éco-écoles,
- Actions du Plan Climat-Energie Territorial (diagnostics énergétiques...),
- Valorisation de l'inventaire sur le petit patrimoine bâti,
- Suivi de la Charte architecturale de la Barguillère, et extension de la démarche à d'autres territoires (intercommunalités...),
- Programmes de recherches et mise en valeur de la forêt de Sainte Croix Volvestre
- Plans d'actions « économie solidaire - circuits courts »,
- Programme d'animations diverses de type Journées Nature, Journée du Patrimoine, Eco Attitude en Altitude ...

La parole ayant été donnée à l'Assemblée, différentes interventions et questions puis réponses se succèdent et éclairent sur les objectifs et les modalités de réalisation des différentes actions. En particulier il est précisé que les actions s'attachent autant que possible à prendre en compte les divers aspects sociaux du territoire (publics en difficulté, démarches solidaires, dynamiques associatives...) et sur les coopérations et complémentarités avec les différents partenaires dans leurs différents domaines de compétences.

L'action du Syndicat Mixte est ciblée et organisée de façon à apporter une plus-value par rapport à ce qui se pratique déjà et à compléter l'action des différents partenaires. Sur le sujet particulier du programme économie solidaire-circuits courts, des contacts suivis ont été opérés avec le Pays Couserans également porteur d'un programme économie solidaire, de façon à ce que les deux démarches s'emboîtent correctement et soient totalement complémentaires.

PROJET DE PLAN D'ACTION SUR L'ENERGIE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE **(PLAN CLIMAT-ENERGIE TERRITORIAL)**

Le Président rappelle que lors de la séance du vote du Budget, en mars à La Bastide de Sérou, le Comité Syndical a décidé de mettre en place, dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Région, un « PCT » (Plan Climat-Energie Territorial). Celui-ci vise à concevoir et mettre en œuvre un plan d'action portant sur les économies d'énergies, les productions d'énergies renouvelables, la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et l'anticipation sur les conséquences des changements climatiques, grâce au concours de la Région et de l'ADEME.

Ce programme s'est dans un premier temps concrétisé par un travail inter-parcs avec les trois Parcs naturels régionaux de Midi Pyrénées, coordonné par l'ARPE, et a permis d'ébaucher un plan d'action. Ce plan d'action est actuellement bâti avec les divers partenaires concernés (collectivités, ADEME, Etat, Chambres Consulaires, associations...), et comprendra des actions (aide au diagnostic, aide aux investissements, formations, communication...) destinées aux divers publics cibles : collectivités locales, entreprises, particuliers.

Luce RAMEIL, Chargée du plan d'actions, précise que cette action est prévue par le projet de Charte du PNR (article 8.5). Elle détaille la conception de ce plan et signale qu'il est décliné et adapté en plan d'actions destinés aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers habitant le PNR.

Elle présente le plan d'action au moyen d'une vidéo projection, en développant notamment le volet propre aux collectivités. La première action consiste en un suivi des consommations énergétiques (toutes formes d'énergies confondues : fuel, gaz, électricité, bois...) du patrimoine communal. Elle vient compléter la démarche d'analyse des consommations d'électricité effectuée par le SDCEA en 2006 et 2007.

Luce RAMEIL précise qu'il s'agit d'identifier les communes qui bénéficieront de la démarche en réalisant un appel à candidatures. Les communes qui souhaitent qu'une analyse de leur consommation énergétique (toutes formes d'énergies confondues) soit réalisée en 2008 doivent faire part de leur volonté en retournant au Syndicat un bulletin de candidature. Les communes concernées bénéficieront d'une expertise réalisée par Luce RAMEIL qui leur permettra d'identifier les points sur lesquels elles peuvent réaliser des économies.

Le Syndicat Mixte réalise également le recensement des initiatives réalisées (ou en projet) en vue d'intégrer des économies d'énergie ou l'utilisation des énergies renouvelables. A cette fin, une « fiche d'identification de projet » a été adressée aux Maires et délégués. Luce RAMEIL invite les communes qui souhaitent faire connaître leurs réalisations ou leurs projets en matière de maîtrise de l'énergie, de promotion des énergies renouvelables, de lutte contre les gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique à retourner au Syndicat la fiche d'identification.

Elle développe par la suite les grandes lignes des programmes d'actions qui se dessinent en direction des entreprises et des particuliers. Le volet entreprises fait actuellement l'objet d'une réflexion portée par l'Interconsulaire qui a prévu de faire prochainement état de ses propositions auprès du Syndicat Mixte.

Le volet grand public s'appuiera sur une collaboration avec les associations, en particulier Phébus Ariège, référencée par l'ADEME comme Espace Info Energie, et l'Association A3E.

POINTS DIVERS

Le Président signale qu'il prévoit de programmer une prochaine réunion du Comité Syndical début février. Elle sera consacrée à un point sur le déroulement de l'Enquête Publique, au vote du Budget 2008, et sera la dernière réunion du Comité Syndical avant les échéances électorales, municipales et cantonales, du printemps.

Au terme des échanges, le Président invite les délégués à partager un buffet de produits locaux. Il insiste sur l'importance pour le Syndicat Mixte et pour l'ensemble des collectivités d'être exemplaires dans le recours aux produits locaux dans toutes les occasions possibles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire de Séance
Gérard PIQUEMAL

Le Président
André ROUCH